

JANVIER 1997 n° 5

SOMMAIRE

➤ Les Voeux du Président	p. 3
➤ Connaissance du ZAÏRE	.
➤ carte du Zaïre	p. 5
➤ la Congrégation des Soeurs de Kisantu	p. 7
➤ Le rituel des funérailles, par Simon	p. 11
➤ Le Bilan de l'Année 1996, par Soeur Cathy et les rencontres de Soeur CATHY pendant son séjour en France	p. 14
➤ Les projets pour 1997 : - <i>au Zaïre</i> - <i>en France</i> - <i>nos partenaires</i>	p. 21
➤ Remerciements et Félicitations	p. 29
➤ « <i>A mon Frère</i> »	p. 31

LES VOEUX DU PRESIDENT

En ce début d'année 1997, je vous adresse à TOUS, Membres actifs, Membres Participants, Sympathisants, Membres de la Congrégation des Soeurs de Sainte-Marie de Kisantu, Populations et Membres de la Communauté de Kisantu, des VOEUX DE PAIX, de BONHEUR et de JOIES pour ces nouveaux 365 jours qui marqueront notre progrès vers plus de Justice et de Partage.

La France va fêter le seizième centenaire de la mort de Saint Martin, évangéliste de l'Europe et CELEBRE PAR LE PARTAGE DE SON MANTEAU AVEC UN PLUS PAUVRE. Si l'on dépasse ce simple moment, ne peut-on voir dans ce geste PLUS QU'UN PARTAGE MAIS UN ECHANGE : un échange des richesses détenues par chacun ?

C'est peut-être cela qu'il faut essayer de découvrir tout au long de ces prochaines journées : UN ECHANGE entre, d'une part, nous, les membres ou sympathisants de l'A.S.K., et, d'autre part, un rassemblement de populations, de bonnes volontés, d'êtres humains confrontés avec leurs difficultés, leurs drames, mais aussi leurs joies, leurs bonheurs, leurs raisons de vivre et leur volonté de changer ce qui ne convient pas POUR LEUR DEVELOPPEMENT D'HOMMES.

Nous avons, au cours de l'année 1996, mobilisé plusieurs secteurs d'action. Les pistes sont nombreuses et nécessitent que chacun puisse prendre conscience de l'aide qu'il peut apporter. Nul besoin d'une disponibilité de chaque instant, nul besoin de posséder matériel ou relations, nul besoin de concevoir de A jusqu'à Z une action exceptionnelle. Non ! il suffit de SOUHAITER, à un moment donné, LE PARTAGE D'UN INSTANT ET D'ACCOMPAGNER AINSI TOUS CEUX QUI VEULENT ABOUTIR.

Ainsi chacun peut se manifester. Les besoins en interventions modestes sont importants. Il suffit d'en parler autour de soi.

Alors, agissons, chacun à notre niveau, selon nos disponibilités du moment. Par l'effort de Tous, les petits actes deviendront de grands moments de PARTAGE ENTRE NOUS TOUS, COMPAGNONS D'HUMANITE.

Merci à Tous ceux qui acceptent de partager et Bonne Année à Tous.

Marc DUBOIS

CONNAISSANCE DU ZAÏRE

LA CONGREGATION DES SOEURS DE SAINTE-MARIE DE KISANTU
B.P. 58 KISANTU / INKISI
REGION DU BAS-ZAÏRE - ZAÏRE

PRESENTATION DE LA CONGREGATION :

La Congrégation diocésaine des Soeurs de Sainte-Marie de KISANTU est fondée en 1940 par S.E. Mgr A. VERWIMP (S.J.) pour l'éducation de la jeunesse féminine zaïroise.

Depuis, elle compte **150 membres**, oeuvrant dans les diocèses de KISANTU (11 paroisses), de KINSHASA (2 paroisses), en République du CONGO (à Divenié, Dolisie, Goma Tsé-Tsé et Ngo).

PRINCIPALES ACTIVITES :

Fidèle à son charisme, la Congrégation s'occupe de :

- **L'enseignement** : 30 écoles au Zaïre (4 maternelles, 11 primaires, 11 secondaires
3 centres de jeunes désœuvrées,
1 Centre pour Handicapés Physiques)
2 écoles au Congo (maternelle et primaire à Dolisie)
3 Soeurs sont professeurs dans l'Enseignement Universitaire
- **La santé** : 5 Centres de Santé au Zaïre (dispensaires, maternité)
- **La Pastorale** : - la Catéchèse et les Mouvements Catholiques pour la Pastorale des jeunes et des adultes
- la promotion des femmes dans les zones rurales
- l'encadrement des paysans dans le développement de l'agriculture et de l'élevage
- **La Formation des Soeurs** : 7 novices + 5 postulantes
17 religieuses étudiant au Zaïre (secondaire et universitaire)
1 religieuse à Louvain (Belgique)

PRINCIPALES RESSOURCES FINANCIERES :

- **Salaire** des Soeurs enseignantes et soignantes
- **Fruits de nos travaux** : - préparation et ventes d'Hosties
- vente de produits agricoles (légumes, manioc, maïs)
- atelier de couture

- **Dons ponctuels** : - de l'Association « **A.S.K.** » (**A**vec les **S**oeurs de **K**isantu)
Tél. 01.45.90.10.20 c°/ M. et Mme Marc DUBOIS
24 Bis Bd de Verdun - 94370 SUCY-en-BRIE
- divers

PRINCIPALES DIFFICULTES ET DEPENSES :

- ☞ **Insuffisance des salaires** (impayés ou trop bas)
 - Enseignement : primaire et secondaire 28.000 Zaïres/mois (**10 FB = 1,6 FF/mois**)
 - université : 700.000 Zaïres/mois (**300 FB = 50 FF/mois**)
 - Santé : 70.000 Zaïres (**30 FB = 5 FF/mois**)
- (Novembre 1996)

☞ **Coût des Soins Médicaux** :

- inexistence de Sécurité Sociale : tous les frais médicaux sont **pris en charge à 100 % par la Congrégation**
- coût excessivement élevé des soins médicaux et hospitaliers :
 - . en Novembre 1996 : 1 cure contre le paludisme (10 comprimés de quinine)
= 105.000 Zaïres = **30 FB = +/- 5 FF**
 - . ex. en Septembre 1996 : 1 intervention chirurgicale :
 - anesthésie = **17.000 FB = +/- 2.900 FF**
 - actes chirurgicaux = **29.000 FB = +/- 7.200 FF**
 - trousse opératoire = **10.000 FB = +/- 1.700 FF**

☞ **Formation des Soeurs** :

RELIGIEUSES-ETUDIANTES en 1996/1997 (+ COUT DES ETUDES)

A - Au Niveau Secondaire :

- 1 - Lycée Luila : 3 Soeurs : Section Pédagogique Générale : **500 FF/an chacune**
(minerval + frais divers)
 - Sr Chantal NGOGA (3e année d'études)
 - Sr Jacqueline MPESE (4e année)
 - Sr Angelique NSUKA (3e année)
- 2 - Lycée Kasangulu : 1 Soeur : Section Coupe-Couture : **600 FF/an**
(minerval, tissus, frais divers)
 - Sr Pélagie WUMBA (6e année)

- 3 - Kisantu : Ecole Technique (Chimie Alimentaire) : **600 FF/an**
 - Sr Odette NSIALA (3e année)
- Ecole Technique (Agronomie) : **600 FF/an**
 - Sr Pascalune NTOMBO (5e année)
- Ecole Technique (Infirmière) : **600 FF/an**
 - Sr Odette MOLO (Terminale)

B - Au niveau Universitaire :

- 1 - UNIBAZ (Univ. du Bas-Zaïre) KISANTU
 - Médecine : Sr Hortense NKINDU (2e année) : **1.700 FF/an**
 Sr Bernadette NDONA (3e année) : **1.700 FF/an**
 - Economie : Sr Françoise BIKEMBO (4e année) : **1.700 FF/an**
- (minerval + frais divers)
- 2 - UNIKIN (Univ. de Kinshasa) KINSHASA
 - Psychologie : Sr Jacqueline BUKAKA (2e année)
 1.000 FF (minerval) + 1.700 FF (transport) : **2.700 FF/an**
 - Sociale : Sr Chantal NSIALA (1e année)
 1.000 FF (minerval) + 1.700 FF (transport) : **2.700 FF/an**
- 3 - I.P.N. (Institut Supérieur Pédagogique) KINSHASA
 - Anglais : Sr M. Jeanne BUDIAKI (5e année)
 800 FF (minerval) + 1.700 FF (transport) : **2.500 FF/an**
 - Orientation Scolaire :
 Sr Gertrude NSIMBA (1e année) **2.500 FF/an**
- 4 - I.S.A.V. (Inst. Sup.d'Agronomie et de Vétérinaire) KINSHASA
 - Vétérinaire : Sr Palmyre NSONSA (2e année) **3.700 FF/an**
- 5 - I.S.A.M. (Inst. Sup. d'Arts et Métiers) KINSHASA
 - Couture : Sr Josée MATONDO (1e année)
 2.000 FF + 1.700 FF : **3.700 FF/an**
- 6 - I.S.T.A. (Inst. Sup. des Techniques Appliquées) KINSHASA
 - Mécanique Auto : Sr Isabelle NKOKO (1e année) **3.700 FF/an**

☛ **Alimentation et Habillement :**

En Novembre 1996 : 1 sac de farine (50 kg) = 3.000.000 Zaïres = **1.000 FB** = +/- **166 FF**
1 kg de sucre = 100.000 Zaïres = +/- **5,50 FF**

☛ **Frais divers** : Factures d'eau, d'électricité, assurance auto, carburant, etc.....

PROJETS A COURT TERME : (souhait pour pallier aux difficultés de trésorerie de la Congrégation)

➤ Constitution urgente d'un **fonds de capitalisation** pour la Congrégation (inexistant) :
- soit pour un placement bancaire,
- soit pour l'investissement dans la construction d'un grand Complexe Hospitalier à Kinshasa (nous disposons d'un terrain de 3 ha à Kinshasa)

➤ **Culture intensive** (arbres fruitiers, élevage)

➤ Divers

Pour toute aide éventuelle : « *Congrégation des Soeurs de Sainte-Marie de Kisantu* »
GENERALE DE BANQUE - Agence Montagne du Parc
Rue Ravenstein, 29 **BRUXELLES**
N° compte : 210.7073337-52

Si vous voulez aider notre Congrégation dans la formation de ses membres, vous pouvez prendre en charge une religieuse-étudiante, seul(e) ou en groupe.

MERCI BEAUCOUP : Soeur CATHY

LE RITUEL DES FUNERAILLES

Le mois passé, le 10 Juin, nous avons perdu notre frère aîné, Jean. Il avait 76 ans.

Il vivait depuis 1953 à SONA-BATA, une mission protestante fondée par des missionnaires Américains au début de la colonisation du Congo Belge, située à près de 80 km de KINSHASA et à plus ou moins 12 km de notre village natal.

Nous avons dû nous rendre à SONA-BATA avec d'autres membres de la famille pour organiser les funérailles.

Conformément à la coutume Kongo, l'enterrement a eu lieu à notre village natal de KINSAMBAMBA. Chez le peuple MUKONGO, le lieu où sont enterrés les gens, surtout les adultes qui avaient des charges coutumières est très important. En effet, chaque clan possède ses terres où il habite, travaille et peut exercer toutes sortes d'activités. Un « étranger » d'un autre clan ne peut construire ni travailler sur les terres d'autrui tant qu'il n'a pas obtenu au préalable l'autorisation du chef de clan.

De même, un « étranger » ne peut être enterré sur une terre « étrangère » qu'avec l'autorisation expresse des propriétaires. Et, même dans ce cas, ce dernier n'a pas droit au même cimetière que les « ayants droit ».

Les cimetières servent de preuves en cas de conflit de territorialité entre deux clans voisins. Dans ce cas, l'une des parties portera l'affaire devant un tribunal et devra alors expliquer son arbre généalogique et démontrer que ses ancêtres y avaient vécu. Les arbres plantés, ainsi que les lieux où ils ont été enterrés se reconnaissent assez facilement aux variétés particulières qui, avec le temps, forment une petite forêt dense appelée « VOKA ». Ces forêts sont inviolables ; c'est là que repose l'esprit des ancêtres.

Ces genres de conflits, très fréquents dans le BAS-ZAÏRE, car les gens sont très attachés à leurs terres, peuvent durer plusieurs années et aboutissent parfois au Tribunal, voire à la Cour d'Appel.

Quant aux funérailles du frère, grâce au camion que les Soeurs de Sainte-Marie de KISANTU avaient mis à notre disposition, nous avons pu transporter son corps de SONA-BATA, où le deuil a commencé, le 11 Juin, jusqu'à notre village natal.

Il s'est poursuivi jusqu'au 23 Juin, jour où nous nous sommes tous dispersés.

Chez nous, lorsque quelqu'un meurt, le corps est exposé à l'extérieur, enveloppé dans de beaux draps et de belles couvertures qu'apportent les membres de la famille. Le défunt est vêtu de ses plus beaux habits.

Ensuite, le cercueil est exposé sur le lit conjugal. Lorsque l'un des conjoints décède, son survivant ne pourra plus s'y coucher.

On dira notamment d'une personne qu'elle a été « *bien enterrée* » si son cercueil, fait de bois précieux, a coûté très cher et si, dans son cercueil, les membres de la famille ont mis beaucoup de couvertures et de draps de luxe.

Un proche se fait un point d'honneur de mettre un drap ou une couverture sur le corps du défunt. La plus grande infâmie, c'est de manquer d'argent pour s'acheter le drap de lin ou la couverture qui doit recouvrir le corps de son père ou de sa mère.

Pendant le deuil, ce sont les femmes qui pleurent le défunt.

La veuve ou le veuf est obligatoirement recouvert d'un drap blanc et restera assis au pied du cercueil jusqu'à l'enterrement.

Les pleurs se prolongent sur deux ou trois jours. Les femmes chantent en pleurant et les moments de repos tolérés doivent être très courts. Les pleurs sont proportionnels à l'affection portée au disparu.

Bien sûr, les hommes assistent aussi au deuil, mais ne pleurent pas comme les femmes. Ils s'occupent plutôt de la palabre africaine.

Jusqu'à l'enterrement, le conjoint du défunt doit jeûner et s'abstenir de parler. Il doit toujours être accompagné d'une personne de son sexe, veuf(ve) également, pour l'assister dans sa toilette ou lui servir à boire.

Le veuf(la veuve) n'est pas autorisé à serrer la main de qui que ce soit, sous peine, pour celui qui enfreint cette règle, de s'exposer à la malchance et au malheur.

Le jour de l'enterrement, un groupe de femmes préparent, dès le matin, la nourriture qui sera distribuée à l'assistance après la cérémonie. Les responsables des funérailles prennent également soin d'acheter la boisson ou le vin de palme.

Les funérailles coûtent excessivement cher, mais il y a de la solidarité et tous ceux qui y assistent sont censés apporter leur contribution en espèce ou en nature. Certaines catégories de personnes ont même des contributions obligatoires : c'est le cas par exemple des gendres qui ont épousé une des filles du ou de la défunte. Ils sont obligés d'apporter une couverture de luxe, en plus d'une somme d'argent conséquente.

Après l'enterrement, les membres de la famille portent un « *petit deuil* » qui dure de huit à dix jours. Pendant ces jours, le ou la veuf(ve) et quelques femmes choisies au sein de la famille restent immobilisées autour du veuf(ve). Leur seule activité : s'asseoir et dormir. Elles ne peuvent aller nulle part, sauf à la toilette ou à la rivière pour se laver. Elles ne quitteront ce lieu qu'à la fin du deuil.

Au 10ème jour, tous ceux qui avaient assisté aux funérailles et qui, entretemps, avaient regagné leur domicile, reviennent pour assister à *la fête de la fin du deuil*.

On prépare à boire et à manger en grande quantité car il faut, en outre, remercier tous ceux qui vous ont aidé.

A l'aube du dernier jour, on se rend à la rivière pour prendre « *le bain de consolation* ». La baignade est dirigée par l'accompagnateur qui s'est occupé de la veuve ou du veuf. Il récupère pour lui les anciens habits de son protégé qui doit obligatoirement en porter des neufs..

Après la baignade, tout le monde rentre au village en chantant. Tout le monde doit se montrer joyeux car le deuil est terminé.

Ensuite, le groupe accompagne la veuve ou le veuf au marché où il achète quelques denrées alimentaires qu'il viendra immédiatement préparer et qu'il consommera avec ses accompagnateurs. On fera aussi toucher au veuf ou à la veuve un couteau, une fourchette (ou autre ustensile de cuisine), une machette, une houe ; on lui fera faire aussi quelques pas sur une voie publique pour lui signifier que, désormais, il reprend sa vie courante. Il peut vaquer à ses occupations habituelles. C'est ainsi que se prononce *la levée du « petit deuil »*.

Mais, parfois, la famille peut décider de garder un « *autre grand deuil* ». Ce dernier durera 40 jours, 6 mois, voire une année.

KINSHASA, le 18 Juillet 1996

SIMON

✉ Lettre de Soeur Cathy MATA

BRUXELLES, le 6 Janvier 1997

Bien Chers Amis ASKIENS,

Voilà déjà un mois que je suis parmi vous. Et, au seuil de cette année nouvelle, je présente mes voeux les meilleurs à vous-mêmes et à tous ceux qui vous sont chers.

En un mois, des centaines de km ont été parcourus pour prendre des contacts utiles au bénéfice du Zaïre et de notre Congrégation. Avant de vous en parler, laissez-moi d'abord vous faire partager **la joie et l'espoir** que vous avez semés dans nos coeurs **tout au long de l'année 1996**.

➡ A Lemfu, une grande paroisse comprenant plusieurs écoles et plusieurs dizaines d'habitants, l'unique moulin à manioc était hors d'usage depuis 5 ans, sa réparation demandait beaucoup d'argent. Les « mamans » et les petites filles passaient plus de 2 heures à piler le manioc après les durs travaux des champs (ou une journée scolaire sans manger).

Grâce à votre générosité, **ce moulin a été réparé**, les femmes sont épargnées d'une dure corvée et le temps gagné peut servir à d'autres occupations. **Merci pour elles !**

➡ Mai-Septembre, c'est la saison des cultures maraichères. Mais nombre d'agriculteurs se trouvent dans l'impossibilité de se procurer des semences potagères : 3 gr. reviennent à 60.000 Zaires (le salaire des fonctionnaires = 30.000 Zaires/mois). Nous avons alors lancé l'opération « **crédit-semences potagères** ». Une Religieuse, Soeur Adolphine, en assurait la gestion : distribution de semences aux paysans, supervision des travaux avec le concours d'un agronome, Mr MAKALI, récolte des produits, transport et vente dans les internats de la région et dans les alimentations de KINSHASA. Certaines têtes de choux pesaient jusqu'à 3 kg !

Le prix de vente des légumes était réparti comme suit : après avoir réglé les frais de transport (location du véhicule + carburant), 60 % étaient remis au paysan (selon sa production) et 40 % au bailleur (les Religieuses). Vous devinez la joie des paysans qui, d'un coup, touchaient 2,4 millions de Zaires !

Cette joie, cet enthousiasme, vous l'avez semé grâce aux **semences potagères que vous nous avez envoyées ! Merci !**

➡ En récoltant des légumes, nous en avons laissé quelques-uns à maturité afin de ramasser **des grains pour la culture prochaine**.

Forêts de cette première expérience, les paysans des villages voisins envoient délégation sur délégation au Couvent des Soeurs à KISANTU afin de figurer, la saison prochaine, sur la liste des candidats.

⇒ Chers Amis, vous avez redonné **espoir**, non seulement aux paysans, aux adultes, mais aussi **aux enfants**. La campagne de **collecte des livres** menée dans quelques écoles de CRETEIL et de SUCY-en-BRIE, ainsi que du Lycée Français de BRUXELLES a permis de doter certains de nos établissements scolaires de plusieurs centaines de livres de calcul, de grammaire et de sciences. Des amis Belges, si dévoués, ont également ramassé des **machines à écrire** qui font aujourd'hui la joie de nos élèves.

⇒ Et nos **handicapés du Centre « NTO-LUZINGU » (Source de Vie)** ? Votre générosité leur permet de se déplacer en fauteuil roulant, d'apprendre la dactylo, la couture et l'art ménager. Certains se sont spécialisés dans la peinture des cartes postales, des calebasses, d'autres se sont orientés vers la sculpture. Ceux que la société qualifie quelquefois d'improductifs deviennent aujourd'hui « source de vie », de joie pour eux-mêmes et pour les autres. **Merci pour eux !**

⇒ **Les Religieuses**, elles non plus, n'ont pas été oubliées par les Amis ASKIENS. En Mars 1996, nous avons connu des cas de maladie très graves. L'une des Soeurs devait être opérée à KINSHASA (elle s'en est heureusement bien sortie) ; l'autre devait l'être aussi en BELGIQUE (elle a succombé à son cancer, à 29 ans). Etant donné qu'au Zaïre, l'assurance-maladie n'existe pas, ces cas ont coûté excessivement cher à la Congrégation dont les moyens financiers sont déjà trop maigres ! Mais grâce à la dynamique intervention de la Présidence de l'A.S.K., nous avons reçu 15.000 FF de la Croix Rouge Française et d'une Communauté Religieuse. Cette somme nous a permis de régler partiellement les factures des **soins médicaux**. **Merci pour ce baume mis sur nos coeurs !**

Nos corps ont été nourris grâce à la **culture des légumes** (semences potagères) et à **l'élevage des poules**, rendu possible par les 2 couveuses envoyées par l'A.S.K. Cordial Merci !

Faudra-t-il vous détailler les moindres rayons solaires qui ont illuminé nos coeurs ? Vous n'ignorez pas que certaines joies ne s'expriment pas.

Dans un Zaïre si sinistré, même les Congrégations Religieuses connaissent d'énormes difficultés. Au moment où les Communautés « internationales » reçoivent de l'aide de leurs « soeurs » ou « mères », les communautés « autochtones » sont quelque peu « perdues », « désolées », se battant pour survivre.

Mais grâce à la fondation de l'A.S.K., grâce à cette « soeur », cette « marraine », qui nous manquait ... Merci pour cette joie et l'assurance que vous nous apportez !

Nos besoins sont nombreux, on ne peut les résoudre tous, mais avec le dynamisme qui nous caractérise, avec l'espoir qui nous anime et avec votre concours fraternel, **NOUS VAINCRONS !**

C'est par la générosité des amies de l'A.S.K. que ce voyage gratuit m'a été offert et qui m'a permis de fêter un Noël glacial, mais chaud, parmi vous.

Depuis mon arrivée, les contacts se sont multipliés pour mieux faire connaître l'A.S.K., la Congrégation et le Zaïre :

- audience avec le Nonce Apostolique à PARIS,
- causeries dans des écoles,
- rencontres avec des jeunes de l'Aumônerie,
- rencontre avec le Rotary-Club de Sucy,
- entretien avec un responsable du C.C.F.D., de l'U.P.M. (Union Pontificale Missionnaire), de C.S.M. (Commission des Supérieures Majeures de France),
- et de nombreux autres contacts utiles à la Congrégation.

Ici, à Bruxelles, le même programme se poursuit (dans un froid brûlant) pour chercher un financement que nous permettra de payer un appareil semi-automatique pour découper les Hosties (à KISANTU). Malheureusement, l'appareil le moins cher coûte 30.000 FF (seuls les Ets DEBREUIL à ANGERS fabriquent ces appareils) ; nous disposons de 4.000 D.M. Trouverions-nous un généreux donateur pour compléter la différence ? Je continue à espérer, malgré la crise qui frappe aussi la société occidentale.

Mon programme ne s'arrête pas là, je sais que dès mon retour à Paris (le 17 prochain), d'autres rendez-vous m'attendent : la rencontre avec les universitaires d'Angers, l'Assemblée Générale de l'A.S.K. à Sucy, etc...

Toutes ces rencontres suscitent en moi la joie des retrouvailles mais aussi celle de partager avec vous les peines et l'espoir des Zaïrois.

*C'est sur la devise de l'un des membres de notre Association que je voudrais terminer ma lettre : « **Contribuons à l'espoir de vie** » ! Que chacun vive et contribue à faire vivre, et, seul, l'espoir fait vivre !*

A chaque membre de notre Association, à chaque ami, je souhaite cette force de rendre grâce à Dieu pour le don de la Vie reçue et donnée autour de nous. Malgré les difficultés diverses que vous rencontrez, je vous souhaite de les surmonter dans la Paix et la Sérénité.

A vous tous : Cordial Merci. Heureuse Année 1997 !

Bien fraternellement,

Soeur Cathy MATA

Les Projets pour 1997

au ZAÏRE

Continuer à développer LES JARDINS POTAGERS

dans les villages du Diocèse de KISANTU. Les récoltes ayant triplé en 1996 par rapport à 1995, de nouveaux paysans sollicitent leur adhésion à l'A.S.K. ZAÏRE auprès des Soeurs.

La répartition des revenus nets de toutes charges (location véhicule + carburant) se fait ainsi :

- 10 % pour le propriétaire du terrain (ce peut être la Congrégation, ou le paysan lui-même, ou un particulier),
- 50 % pour le paysan qui cultive la terre,
- 40 % pour la Congrégation qui fournit les semences et le matériel pour cultiver.

Notre MISSION, cette année, est de trouver **un véhicule 4x4** de bonne taille (type ancien camion de l'Armée, bâché), pour acheminer les récoltes excédentes de KISANTU à KINSHASA dans de meilleures conditions de transport et de rentabilité. Cela mettrait fin à la location onéreuse d'un véhicule sur place, actuellement.

- Si cette recherche de véhicule n'aboutissait pas cette année, l'A.S.K. envisagerait, en attendant, la **fabrication de conserves de légumes**, pour qu'aucune récolte ne se perde ; nous rassemblerions alors bocaux et stérilisateur.

Des produits biologiques de traitement des cultures compléteront notre programme;. Des fonds seront envoyés pour l'achat sur place de matériel pour les nouveaux paysans (houes, machettes, arrosoirs, pioches, rateaux, etc...).

Intensifier l'ELEVAGE de POULETS

Des bâtiments inutilisés, et partiellement construits, existent à KISANTU. Nous avons reçu le devis pour finir ces bâtiments. Un projet de rentabilité sera mis à l'étude avec l'Ingénieur Agronome et la Soeur Economie (coût approximatif : 17.500 F).

L'achat d'un MOULIN PORTATIF

pour le village de NGEBA est envisagé. Celui de LEMFU marche très bien depuis l'installation du nouveau moteur (financé grâce au concert à Notre Dame des Batignolles avec le Choeur Orthodoxe Russe SAINT-GEORGE - cf. photo).

Cependant, compte tenu des distances entre les villages, certaines femmes et enfants font encore des trajets à pied de 20 à 30 km aller-retour, avec des charges de 20 à 25 kg de manioc sur la tête.

Le véhicule de la Congrégation se déplacerait de village en village avec le moulin portatif (coût +/- 13.000 F).

Continuer à aider le CENTRE d'HANDICAPES et le FOYER des Jeunes Femmes désœuvrées

par l'envoi de tissu, de produits de teinture, de machines à coudre et à tricoter, de petit matériel de couture et de papeterie.

A plus long terme, nous souhaiterions l'achat d'un terrain et la construction d'un bâtiment pour les handicapés (ils sont toujours en location actuellement). Coût d'un terrain à KINSHASA : +/- 1.800 F pour 400 m².

Acheminer nos collectes de MEDICAMENTS

et petit matériel chirurgical et orthopédique, grâce à « **Aviateurs Sans Frontières** ».

en FRANCE

Expédier en CONTENEUR

grâce au **ROTARY-CLUB** de BOISSY-SAINT-LEGER, le contenu de nos collectes et achats, et notamment de tous les livres scolaires, universitaires et de bibliothèque et manuels d'enseignement rassemblés avec l'aide de plusieurs écoles.

Un nouveau CONCERT

avec le Choeur Orthodoxe Russe SAINT-GEORGE à PARIS (date et lieu non encore fixés).

Une CONFERENCE

par Soeur CATHY, le 5 Février au Centre Culturel de SUCY-en-BRIE, sur la situation au ZAÏRE et particulièrement à KISANTU.

Une EXPOSITION/VENTE

des produits réalisés par le foyer de couture et le Centre de Handicapés (cartes de voeux, anniversaire ou invitation ... ; pipes en bois, bijoux en malachite et hématite, linge de maison, vêtements d'enfants et d'adultes en tissu teinté par la Soeur Bernadette NWANA-PUTU, responsable de ces 2 Centres.

Rechercher d'autres PARTENAIRES dans l'ENSEIGNEMENT

pour des opérations ponctuelles nous aidant à financer certains projets agro-alimentaires ou d'éducation.

Nos PARTENAIRES pour 1997

Dès à présent, 4 écoles ont déjà exprimé un souhait d'accompagnement :

➤ **Les élèves de 6ème de l'Ecole NOTRE-DAME DES OISEAUX à PARIS**

avec leur professeur de Biologie et leur Responsable de Pastorale.
(par l'intermédiaire d'un de nos adhérents : Christine BONNEMAISON)

qui nous ont accueillis. Dès Octobre 1996, une collecte de livres de bibliothèque et de livres scolaires a commencé.

Soeur Cathy les rencontrera pendant son séjour en France pour lancer leur campagne de carême ; chaque enfant participera, à sa façon, à l'achat des semences potagères pour la prochaine récolte.

➤ **Les Jeunes de l'Aumônerie de l'Ecole ALBERT DE MUN à NOGENT/Marne**

nous ont accueillis en Décembre, pour se faire présenter notre association et ses projets.

Enthousiasmés, ils réfléchissent au lancement d'un programme d'action.

➤ **Une classe de 4ème de l'Ecole de PETIT VAL à SUCY**

nous a également reçus et se propose de collecter des « petits classiques de Littérature » pour les élèves de Kisantu.

➤ **L'ESCA d'ANGERS**

par l'intermédiaire d'Alain BEQUIN, adhérent et enseignant à l'INTEC, est « en route » pour un vaste projet de partenariat entre le Bureau des Elèves (BDE) et les entreprises artisanales et industrielles locales.

A P P E L S



Nous recherchons pour cette année :

- des balances de 5 et 10 kg pour la pesée et la vente des légumes

- des stérilisateur de conserves

- du petit matériel de couture : fil, dés, aiguilles, épingles, ciseaux, mètres ruban, craies tailleur ...

machines à coudre et à tricoter

- des bicyclettes

- des fauteuils roulants

- **et toujours des parrains et marraines pour le financement des études scolaires et universitaire d'enfants dont les parents sont en difficulté, ou des novices ou religieuses de la Congrégation.**

Membres Fondateurs

Soeur Cathy	MATA	Soeur de Sainte-Marie de KISANTU
Marc	DUBOIS	
Simone	DUBOIS	
Soeur Jeanne-Myriam	RAMBAUD	Soeur Servante du Saint-Sacrement
Marie-Laure	de la PALME	
Marie-Hélène	KOURIMSKY DE BOIGNE	
Hubert	BOUTTE	
Marguerite	BOUTTE	
Marie-Blanche	LAVOIX	
Wivine	NSINGI	
David	KINZUMBI	
Géraud	du JONCHAY	
Olivia	SCHAEPELYNCK-du JONCHAY	
Pierre-Jean	MAUREL	
Emmanuel	LAGAUZEÏRE	
Géraud	ROUZET	

UN GRAND MERCI

Au ROTARY-CLUB :

Qui nous a remis le 30 Septembre 1996 un chèque de 26.058,00 F pour le financement du conteneur.

A la CROIX-ROUGE :

Qui nous a fait un don de 10.000,00 F pour couvrir une partie des soins nécessaires à 3 religieuses de la Congrégation tombées gravement malades en 1996.

A la FONDATION de FRANCE :

Qui, par l'intermédiaire de M. MULLIEZ à EU (76), nous a fait don de 10.000,00 F.

A la COMMUNAUTE des SOEURS SERVANTES du SAINT-SACREMENT à PARIS :

Qui, en plus de leur participation active et permanente dans le fonctionnement de l'association, a témoigné de sa solidarité particulière pour venir en aide aux 3 religieuses malades.

A Emmanuelle KUNGA :

Adhérente de l'A.S.K., qui est allée à KISANTU, l'été dernier, et nous a fait un reportage superbe des réalisations de l'Association sur place.

A Toutes les Soeurs de KISANTU :

qui l'ont accueillie avec chaleur et véhiculée avec beaucoup de disponibilité.

A la MUNICIPALITE de SUCY-en-BRIE :

Qui, en plus d'une subvention financière, contribue à la réalisation de nos projets, par la mise à disposition de moyens matériels et logistiques.

BRAVO

Aux paysans de KISANTU pour leur dur labeur, et à tous les moniteurs et les Soeurs de KISANTU pour l'ensemble de leur travail.

BIENVENUE

Aux nouveaux adhérents
et Merci aux Anciens pour leur confiance.

FELECITATIONS

Aux jeunes mariés, **membres fondateurs** :

Olivia SCHAEPELYNCK
et *Géraud du JONCHAY*

qui se sont donnés le **Sacrement du Mariage** le 14 Septembre 1996.

A mon Frère

*Cher frère blanc
Quand je suis né, j'étais noir,
Quand j'ai grandi, j'étais noir,
Quand je vais au soleil, je suis noir,
Quand j'ai froid, je suis noir,
Quand j'ai peur, je suis noir,
Quand je suis malade, je suis noir.*

*Tandis que toi, frère blanc,
Quand tu es né, tu étais rose,
Quand tu as grandi, tu étais blanc,
Quand tu vas au soleil, tu es rouge,
Quand tu as froid, tu es bleu,
Quand tu as peur, tu es vert,
Quand tu es malade, tu es jaune,
Quand tu mourras, tu seras gris.*

*Alors de nous deux,
Qui est l'homme de couleur ?*